

DÉCISION DU MAIRE
(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2024DC275

OBJET : MARCHES PUBLICS - GARDIENNAGE DES BIENS DE LA VILLE - ATTRIBUTION

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2020_DL053 du conseil municipal du 25 mai 2020, portant délégation du conseil municipal au maire,

VU le code de la commande publique et notamment les articles R.2123-1, R2123-4, R.2123-5 et R. 2131-12,

VU la délibération 2021_DL088 du conseil municipal en date du 1er juillet 2021 portant modification du règlement intérieur sur les marchés publics,

CONSIDÉRANT que la sécurité des biens de la collectivité doit être assurée dans les lieux et bâtiments publics de même que la télésurveillance des installations municipales,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de conclure un marché pour une prestation de gardiennage des biens de la collectivité sur le territoire de la Ville de Corbas,

CONSIDÉRANT que suite à une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée, une société a été retenue,

D E C I D E :

ARTICLE 1 : De conclure, pour une durée d'un an reconductible 2 fois, avec la société **SECURITAS FRANCE SARL, domiciliée, 393 CHEMIN DU BAC A TRAILLE, 69 300 CALUIRE ET CUIRE**, un marché pour une prestation de gardiennage des biens et de télésurveillance.

ARTICLE 2 : S'agissant d'un accord cadre mono attributaire conclu à bons de commande (minimum annuel : 30 000 € HT (36 000€ TTC) , maximum annuel 71 500 000 € HT(85 800€ TTC)).

Le montant de la dépense sera établi suivant les besoins des services et selon les bordereaux de prix du marché.

Les dépenses seront imputées au chapitre 011 fonction 11 comptes 6282 et 6288 du budget principal de la Ville, exercice 2024 et suivants.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 069-216902734-20241030-VILLE_2024DC275-AU